

Pôle sports

Le Pôle sports, l'un des projets structurants de Niort, porté par le contrat de plan État-Région et la Ville, va sortir de terre cette année. Situé en haut de l'avenue de Limoges, il doit à la fois totalement valoriser cette entrée de ville et apporter une nouvelle dynamique à notre cité sur le plan régional. Soigneusement pensé avec des concepteurs et des spécialistes de plusieurs métiers, qu'ils soient d'envergure nationale ou bien implantés chez nous, ce projet entre dans sa première phase avec la construction de la halle des sports et l'espace acrobatique, du centre de recherche et de développement et les premiers aménagements de voirie.

Premier set





Le hall de la future halle.

La première phase du Pôle sports va démarrer en cette année 2007 avec les premiers aménagements. Les 122 hectares situés en haut de l'avenue de Limoges vont accueillir les premiers engins dès que les appels d'offres, lancés en ce début d'année, auront été déclarés fructueux et les entreprises sélectionnées. Premier set : la construction de la halle des sports et l'espace acrobatique et celle du centre de recherche et de développement. Et, bien sûr, les premiers travaux de voirie et d'espaces publics.

Éducation par le sport

C'est LA première mission du Pôle sports : l'éducation par le sport est à nos yeux un enjeu d'intégration très important souligne Amaury Breuillé, adjoint délégué sur le projet. Le Pôle sports est en tout premier lieu destiné aux jeunes qui y viendront soit avec leur classe, soit avec un club. Soit pour pratiquer une des nombreuses disciplines⁽¹⁾ prévues dans la halle des sports et l'espace acrobatique, soit comme spectateur puisque la halle accueillera des compétitions ou des matchs de démonstration de haut niveau. *"Vous le savez, le sport est une formidable école de la vie où l'on apprend à se dépasser, à accepter des règles, à jouer en équipe et à compter sur ses partenaires. C'est aussi un outil de mixité sociale car une fois sur un terrain ou sur des gradins, on ne sait plus de quel quartier vous venez !"* rappelle le Maire. Priorité des priorités pour la majorité municipale, cette mission d'éducation par le sport a aussi été retenue par la Région puisque le Pôle sports est inscrit au contrat de plan État-Région pour être l'un des grands projets du Poitou-Charentes (lire page 16). ■

⁽¹⁾ Handball, basket-ball, volley-ball, badminton, tennis mais aussi arts martiaux, escrime et gymnastique.

Intégration des personnes handicapées

Qui dit intégration, dit aussi accueil des personnes handicapées : parmi les nombreuses personnes qualifiées qui ont planché sur le Pôle sports, on trouve aussi des associations représentant les handis, qu'il s'agisse des paralysés de France, des malvoyants, des malentendants ou des personnes handicapées mentales. Sans oublier des équipes soignantes comme le Grand Feu ou les IME. L'objectif étant d'accueillir au mieux les handicapés soit comme spectateurs soit comme sportifs. Cette concertation en amont du projet a permis de prendre en compte de nombreuses remarques et prescriptions pour les concepteurs des équipements. Qui vont

bien au-delà des normes réglementaires. Ainsi la halle des sports et l'espace acrobatique seront-ils équipés d'une "boucle magnétique" pour éviter des interférences entre la sonorisation et les appareils auditifs. Des bandes podotactiles seront dispersées sur tout le site du Pôle sports qui est conçu pour être accessible aux fauteuils comme aux malvoyants. Les malvoyants qui ont aussi demandé l'installation d'un canisite pour les chiens d'aveugle par exemple. Enfin, les places pour les handicapés en fauteuil ont été dispersées dans toute la halle des sports, pour éviter l'effet ghetto, et doublées pour permettre aux accompagnateurs de s'installer à leur côté. ■

Vie économique

L'un des objectifs majeurs du Pôle sports niortais est d'être porteur de développement économique. 13 hectares sur les 122 que représente le site au total sont dévolus à l'accueil d'entreprises et de commerces. Des entreprises spécialisées dans le domaine du sport au sens large car des discus-

sions sont engagées avec des professionnels positionnés sur différents secteurs de marché. Pas question pour autant de construire autour du Pôle sports une nouvelle zone économique comme celles que nous connaissons déjà : le site sera d'abord identifié comme un grand parc d'activité paysager. ■

Le centre de recherche et de développement, construit par le même architecte que la halle des sports.



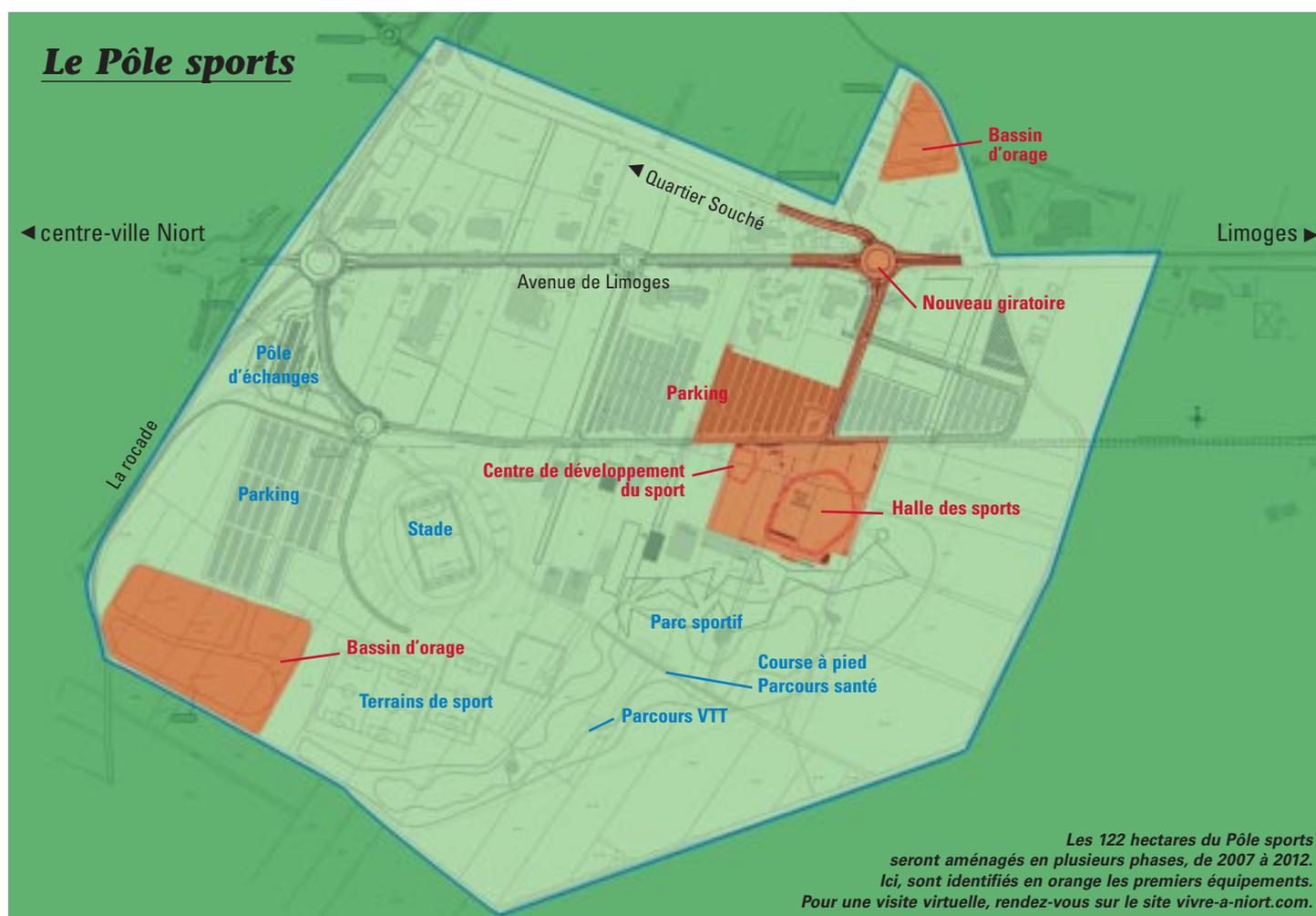
Aménagement de voirie

Avec la naissance du Pôle sports, nous allons voir émerger un nouveau quartier, en haut de l'avenue de Limoges, bordé d'un côté par l'aérodrome et de l'autre par le chemin communal. Un quartier important puisqu'il s'agit d'une entrée de

ville qui est déjà en plein développement avec l'échangeur de l'autoroute à proximité. Le projet du Pôle sports a donc été aussi minutieusement élaboré du point de vue de l'urbanisme : il s'agit de donner une cohérence à tout le site y com-

pris aux entreprises voisines et de tout prévoir dès les prémices du chantier. Ainsi une voie d'accès au site, spécifique pour les engins, va-t-elle être aménagée pour éviter les nuisances et les ralentissements de la circulation. Et un premier rond-

point sera construit en deux phases pour permettre de toujours maintenir le flux automobile. Enfin, un premier parking d'une capacité de 700 places va être lui aussi aménagé lors de cette première phase de travaux. ■



Le centre de recherche et de développement

Ce bâtiment va être lui aussi construit dans la première phase des travaux (2007-2008) et se situer près de la halle des sports dont il va partager certains équipements. C'est d'ailleurs le même architecte, Hervé Charletty de l'équipe CRR Architectes, de Clermont-Ferrand, qui a été désigné pour réaliser les deux bâtiments. Le centre de développement a vocation à accueillir toutes les personnes qui font de la recherche ou de la formation autour du sport. Qu'il s'agisse des universitaires qui travaillent sur le geste sportif, de laboratoires spécialisés sur les innovations en matière de matériel ou encore de formateurs. Là encore, notre Pôle sports pourra faire se côtoyer autant les sportifs de haut niveau que les chercheurs, les animateurs sportifs ou les classes de découverte. A l'instar de ce qui existe à Chizé autour du monde animal. A noter que c'est le centre de recherche et de développement qui comportera l'accueil général du Pôle sports, avec un guichet d'information, un bar-restaurant avec terrasse extérieure et un espace presse et partenaires pour tous les événements. ■

Financements

Rappelons que la Ville n'est pas seule sur ce projet et a réussi à faire inscrire le Pôle sports au XII^e contrat de plan État-Région. En complément, la Ville a sollicité la participation du Département à la fois pour les aménagements de voirie et dans le cadre du programme "Proxima". Ainsi pour la première phase de réalisation, près de 9 millions d'euros ont été obtenus dans ces cadres contractuels qui officialisent notre projet comme étant un élément structurant pour notre région et identifiant pour notre ville. Enfin, l'équipement de la chaufferie bois bénéficiera également d'aides spécifiques de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), du Conseil régional et du Conseil général. ■



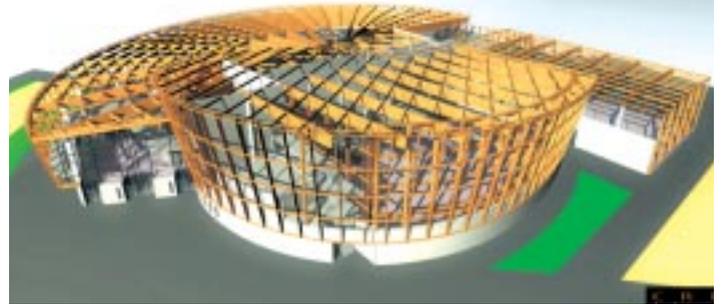
Le mur d'escalade de niveau national.

La halle des sports et des pratiques acrobatiques

Premier des équipements construits sur le Pôle sports, la halle des sports et l'espace acrobatique, qui sont venus remplacer dans le planning de réalisation le stade, reporté en raison des résultats des Chamois. Désormais fondus dans un seul et unique bâtiment, ces deux équipements vont prendre place dans une vaste "coque" de bois de 7 000 mètres carrés composée de 3 grandes entités. Tout d'abord, une salle événementielle d'une capacité totale de 3 000 places, dévolue aux sports de balle. De l'autre côté, une salle dédiée aux disciplines acrobatiques qui accueillera aussi bien du trampoline que de la gymnastique acrobatique. Enfin, un espace capable d'accueillir jusqu'à 1 000 spectateurs, doté d'un mur d'escalade de niveau national et dévolu également aux activités de cirque. Il s'agit de pouvoir aussi bien initier dans les meilleures conditions de sécurité des enfants ou des adultes à certaines pratiques qui ont leurs amateurs dans notre ville que d'accueillir des spectacles à la frontière entre sport et culture. ■

Qualité environnementale

La charpente bois de la halle des sports.



C'est l'une des priorités de ce projet : la majorité municipale a souhaité dès la conception inclure la dimension développement durable au Pôle sports. Aussi les spécialistes qui ont travaillé sur le projet, qu'ils aient été consultés comme personnes qualifiées (*lire ci-dessous*) ou mandatés par la Ville pour des études préalables, ont planché sur tous les grands aspects du développement durable : la ressource en eau, la gestion de l'énergie (*lire interview page 17*), le traitement des déchets ou encore l'intégration dans le paysage. Un paysage qui se construira progressivement au fil du temps. Pour cela, un grand paysagiste a été retenu pour donner une identité forte au lieu et lui octroyer une cohérence visuelle : toutes les zones du site sont déjà soigneusement définies. Pour accueillir une prairie sèche ici, des haies bocagères là ou encore des plantations (arbustes et arbres) choisies en harmonie avec le milieu. Cette charte paysagère sera applicable également aux entreprises qui vont s'implanter sur le Pôle. ■

Comité Pôle sports

Pour lancer la concertation sur le projet du Pôle sports, un comité d'experts a été constitué il y a plus de 2 ans. Ce comité, qui a évolué au fil de l'avancée du projet, est composé désormais de 95 personnes qui se sont rassemblées au niveau régional pour imaginer dans les détails le Pôle. 95 personnes qui évoluent dans le monde sportif (clubs sportifs, comités départementaux, ligues), dans le monde économique (chambres consulaires, grandes entreprises ou commerces spécialisés), mais aussi dans le monde de l'éducation (du primaire à l'université et aux laboratoires de recherche), du tourisme, du spectacle et de la culture et, bien sûr, dans les différentes institutions partenaires (État, Région, Département). Le dernier comité a été réuni le 9 janvier dernier à l'Hôtel de Ville. ■



La dernière réunion a eu lieu à l'Hôtel de Ville en présence des architectes.

Amaury Breuillé

Adjoint au Maire délégué sur le Pôle sports

Vivre à Niort. Quels sont les objectifs du Pôle sports ?

Amaury Breuillé. Bien sûr, la dimension sportive est majeure : le Pôle sports apporte une offre de loisirs, pour la pratique de différentes disciplines comme pour l'organisation d'événements sportifs. Le Pôle ne se limite pas à cela : nous lui assignons plusieurs objectifs complémentaires. C'est un projet d'urbanisme de 122 hectares qui va totalement restructurer cette entrée de ville et créer un pôle attractif fort à l'entrée Est de notre ville. Il sera aussi un facteur de développement économique avec l'implantation d'entreprises autour du sport : nous viabilisons d'ailleurs 13 hectares de foncier à vocation économique sur la zone. Enfin, le Pôle accueillera un centre de développement du sport qui répond à la demande des chercheurs et de professionnels qui travaillent sur le geste sportif : nous avons conçu ce volet, en partenariat avec l'Université de Poitiers, un laboratoire de certification d'équipements sportifs de Châtellerauld (le CRITT) et d'autres acteurs. Ce centre permettra aussi d'accueil-



lir des formations professionnelles et des scolaires pour des actions pédagogiques autour du sport. La mission d'éducation par le sport est pour moi un enjeu majeur.

Vivre à Niort. Mais comment faire le lien entre ces différents domaines et donner une unité au site ?

Amaury Breuillé. Justement, ce projet est conçu comme un lieu de rencontre des différents publics : les scolaires, les chercheurs, les sportifs, les visiteurs se croiseront dans des espaces communs... Mais nous avons voulu également donner au Pôle

sports une identité propre en imposant une charte paysagère forte sur l'ensemble du site. Nous avons retenu un paysagiste de renommée nationale, Michel Desvigne, qui a défini les types de végétaux que nous allons planter, les "bandes de paysage" que nous devons préserver et la façon dont nous pouvons aménager les lieux. Ces prescriptions s'appliqueront aussi aux entreprises qui vont s'y implanter, à la fois en terme de respect du paysage et en terme de bâti, ce qui donnera une image forte sur l'avenue de Limoges qui est en pleine mutation. Notre ambition est de faire un lieu où les gens auront du plaisir à se promener et non pas un lieu de consommation stricto sensu.

Vivre à Niort. Les Niortais, comme tous les Français, se préoccupent de plus en plus du développement durable. Qu'en est-il pour le Pôle sports ?

Amaury Breuillé. C'est bien sûr l'une de nos priorités. Nous avons veillé comme je vous l'ai dit à créer un lieu de grande qualité paysagère. Mais nous

avons aussi travaillé sur l'ensemble des enjeux environnementaux. Des exemples : nous nous sommes particulièrement souciés de la protection de la ressource en eau. Toutes les eaux pluviales sont récupérées sur le site et traitées pour protéger les nappes. Et nous avons prévu des systèmes de récupération des eaux de pluie sur les principaux bâtiments. Avec le concours de l'Ademe et de la Région, nous allons équiper la halle des sports d'une chaufferie bois et créer un réseau de chaleur à l'échelle de la zone. Nous avons une gestion globale de l'énergie sur tout le site, notamment en travaillant des éclairages publics doux et économes. Vous le voyez, nous avons mené une réflexion sur tous les fronts... Et puis le développement durable, ce n'est pas que l'environnement, c'est aussi se soucier de la santé des personnes ! Demain, le surpoids et les maladies cardiovasculaires seront le premier risque de santé publique : offrir à nos concitoyens un espace libre d'activités physiques et sportives, c'est contribuer à la santé des Niortais et... au développement durable de notre société ! ■

Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel du Pôle sports est celui-ci :

▶ PHASE 1 2007-2008

Elle comprend la halle des sports, le centre de développement, le giratoire, les accès et le premier parking.

▶ PHASE 2 2008-2009

Elle comprend l'accès ouest au site et l'aménagement au sud des surfaces cessibles aux entreprises.

▶ PHASES 3 & 4 2009

Elles seront consacrées au réaménagement de l'avenue de Limoges et à l'aménagement de surfaces cessibles aux entreprises au nord du site.

▶ PHASE 5 2010

Création du parc sportif extérieur, en complément des activités sportives de l'aérodrome.

▶ PHASE 6 à partir de 2011

Où a été reporté le stade, (mais pour lequel les études ont été menées).